

GENDARMERIE NATIONALE

3° Légion

Ce jourd'hui, dix mars, mil neuf cent quarante
cinq, à dix heures trente.

Nous soussignés: BERTRAND, Paul, et DANIELOU, Henri,

Section de
Mortagne

Brigade de
Mortagne

gendarmes à la résidence de Mortagne, département
de l'Orne, revêtus de notre uniforme, et conformément
aux ordres de nos chefs, de service à la rési-
dence, agissant en vertu d'une demande de rensei-
gnements de Mr le Procureur de la République à
Mortagne, en date du 7 Mars 1945, transmission Sec-
tion N° 4262/3 en date du 8 même mois (affaire
maquis de Courcerault) entendons: DANION, Marie-Jeanne, 54 ans, femme; KERAEN, mé-
nagère, à Loisé, commune de Mortagne, qui nous déclara:

L'Officier Polonais, Jean WENSEIERSKI, a été
"camouflé" à mon domicile du 15 Janvier à la fin de
"de Mai 1944. Il a pris le maquis le 26 ou le 27
"Mai 1944, à Courcerault, (Orne).

"Son état-civil est le suivant Jean WENSEIER-
"SKI, 26 ans, demeurant à Strarogard, département
"de Pomorze (Pologne). Son signalement est le sui-
"vant: lm 60 environ-cheveux blonds-front dégagé
"teint pâle, habillé avec une veste bleue avec
"martingale à l'arrière, pantalon bleu avec poches
"sur le devant-coiffé d'un béret basque bleu.
"Dans la bouche il avait un bridge dont deux
"dents couvertes en or.

"Lors de son arrivée à Mortagne en juillet
"ou Août 1943, il faisait partie avec plusieurs
"de ses camarades de la même nationalité, d'un
"régiment allemand stationné à Mortagne. Par la
"suite il s'est évadé de son régiment à St Etien-
"ne où mon fils Pierre a été le chercher.
"~~Je vous fournis à tou-~~
"tes fins utiles une photographie de WENSEIERSKI
"Celle-ci pourrait peut être éclairer les recher-
"ches.

Lecture faite, persiste et signe.

Mr le Maire de Maortagne étant absent ce
jour n'a pu être entendu ce jour.

Aujourd'hui premier Mars 1945, à 9h 15 le
gendarme BERTRAND, continuant l'enquête entend
GOUPIY, Jules, Maire de Mortagne, qui lui dé-
clare:

Malgré l'état-civil et le signalement de

Vu et transmis par le Commandant de

la brigade.

Mortagne.

Le 19 Mars 1945.

N° 353 du 10
Mars 1945.

PROCES-VERBAL

Renseignements
Judiciaires.

Affaire fusillés
maquis de Cource-
rault.

4° Expédition

"l'Officier Polonais que vous venez de me communiquer, dont
"vous me parlez, il m'est impossible de vous dire si celui-ci é
"était parmi les corps des fusillés ramenés de Condé-sur-Sarthe.
"J'ai assisté à l'exhumation, et j'ai constaté que les corps
"étaient dans un état de décomposition très avancé, n'avaient plu
"de cheveux sur la tête, et étaient méconnaissables. En l'occurren
"ce je ne puis vous dire ce que cet officier est devenu, et perso
"ne ne pourra vous renseigner à ce sujet.
Lecture faite, persiste et signe.

Section de
Mortagne

De nombreuses personnes ont été entendues verbalement par
nous, mais aucune d'elles, n'a pu nous fournir le moindre renseign
ment à éclairer nos recherches.

Dressées en six expéditions, destinées: la première au Secréta
re Général pour la Police (service régional des renseignements gé
néraux) à Rouen; la deuxième à Mr le Préfet de l'Orne (Cabinet) à
Alençon; la troisième au Commissaire des renseignements généraux
du département de l'Orne; la quatrième avec la photographie à
Mr le Procureur de la République à Mortagne; la cinquième à Mr
le Sous-Préfet à Mortagne; la sixième à nos chefs.

Fait à Mortagne le 15 Mars 1945.

Signature

"L'état-civil est le suivant Jean WENSIER
"SKI, 26 ans, demeurant à Strazogard, département
"de Pomorze (Pologne). Son signalement est le sui
"vant: Im 60 environ - cheveux blancs - front dégagé
"teint pâle, habillé avec une veste bleue avec
"martingale à l'arrière - pantalon bleu avec poche
"sur la devant - coiffé d'un béret basque bleu.

"Dans la poche il avait un briquet dont deux
"bâtes converties en or.
Lors de son arrivée à Mortagne en juillet
"on Août 1943, il faisait partie avec plusieurs
"de ses camarades de la même nationalité, d'un
"régiment allemand stationné à Mortagne. Par la
"suite il s'est évadé de son régiment à St Etien
"ne où son fils Pierre a été le chercher.
"Les fins utiles une photographie de WENSIER
"Celle-ci pourrait peut être éclairer les recher

Lecture faite, persiste et signe.
Mr le Maire de Mortagne étant absent ce
jour n'a pu être entendu ce jour.
Aujourd'hui premier Mars 1945, à 21 h 15 le
Gendarme BERTHARD, continuant l'enquête entend
GOPY, Jules, Maire de Mortagne, qui lui dé
clare:
Malgré l'état-civil et le signalement de

Le
Mortagne.
Mars 1945.
V Mr le Procureur de la République
A pris par le Commandant de